



ÉCOLE DE DANSE

Conditions générales

Lors de l'inscription, merci de lire et accepter les conditions suivantes :

- Tout semestre commencé est dû en entier, à partir de la date d'inscription. Un semestre comprend 5 mois de cours. Le montant pour le semestre est payable en une ou deux modalités.
- L'inscription est automatiquement renouvelée pour le semestre suivant. Toute résiliation doit être communiquée par e-mail au moins 15 jours avant le début du semestre suivant. Passé ce délai, le semestre est dû dans son intégralité.
- Aucun remboursement en cas d'absence. En cas d'une blessure de longue durée (minimum 2 semaines), un remboursement de 50% du montant des cours manqué peut-être accordé sur présentation d'un certificat médical.
- L'élève est assuré personnellement contre les accidents.
- L'école se réserve le droit de modifier les horaires en fonction des effectifs.
- L'école se réserve le droit d'utiliser des photos ou vidéos capturées durant les cours, les répétitions et les spectacles, à des fins de promotion et communication. Aucune information personnelle n'est divulguée. Si vous souhaitez refuser cette utilisation, merci de le signaler par écrit.
- L'école décline toute responsabilité en cas de vol d'affaires laissées dans le vestiaire. Les élèves sont invités à prendre leurs objets de valeur avec eux dans le studio pendant les cours.

Autres informations

- **Tenue**
Danse classique : Justaucorps de danse classique, collants roses avec pieds, et chaussons de danse.
Danse contemporaine : Justaucorps ou haut serré, shorts ou bas de training (pas trop ample), pieds nu ou chaussettes d'après les instructions du professeur.
- **Coiffure**
Attachez les cheveux en chignon avec filets et barrettes ; dégagez les cheveux de la nuque du front et du visage.
- **Horaire**
Les élèves sont présents dans la salle à l'heure exacte du début du cours.

Collants et chaussons sont en vente à l'école de danse. Merci de contacter le professeur et de venir au moins 15 minutes avant le début des cours afin de ne pas en perturber le déroulement.

Dès l'âge de 8 ans, il est vivement recommandé aux enfants de faire 2 cours par semaine. L'entraînement de la danse doit être pratiqué avec régularité, et un minimum de 2 cours par semaine est nécessaire.